

DEPARTEMENT
DE
MEURTHE-ET-
MOSELLE

Commune d'ATTON

PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2021
à 20 heures 30

NOMBRE

Conseillers en exercice	14
Présents	09
Votants	12

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal de la commune d'ATTON, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame CURINA-PRILLIEUX Marlène, Maire.

Etaient présents: Mmes CAPLA Ana, PAUCET Nathalie, FABBRI Pascale, M. RICHARD-MAUPILLIER Frédéric, PARMENTELAT Alain, PINTO Marcel, SINTEFF Thierry, LANNO Jean-Christophe, ,

Etait(ent) excusé(s) : BARTHELEMY Jean-Etienne, BOYER Sébastien

Procuration : BARBELIN Jérôme à PAUCET Nathalie, HUET Fabrice à FABBRI Pascale, TACCONI Audrey à CURINA-PRILLIEUX Marlène

Date de convocation : 23/04/2021

*Date d'affichage et de transmission à la
Préfecture : 30/04/2021*

OBJET N°02: FINANCES LOCALES : SUBVENTIONS

Création écluses rue de Loisy

Demande de subvention au conseil départemental au titre du fonds des amendes de police

Un scrutin a eu lieu, Thierry SINTEFF a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire propose la création d'écluses rue de Loisy afin de faire ralentir les véhicules.

Le coût prévisionnel est fixé à 11 504.10 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la création d'écluses rue de Loisy par la société Eurovia pour un montant prévisionnel de 11 504.10 € HT.
- Sollicite une subvention de 40% auprès du Conseil départemental au titre du fonds des amendes de police
- Prévoit les crédits au BP 2021.
- Autorise Madame le Maire à signer les documents afférents aux travaux et à la demande de subvention susmentionnés.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,

